

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**  
**A L'ASSOCIATION USG CHAR A VOILE**

Madame Karine VANDERSTRAETEN, expose au conseil :

L'USG Char à voile a organisé sur la plage de Petit-Fort-Philippe, en collaboration avec la ville de Gravelines, le grand prix de kart à voile ainsi qu'une course de la ligue des Hauts de France de char à voile, les 9 et 10 mai 2026.

Cette manifestation, inscrite au calendrier fédéral, a constitué un rendez-vous majeur pour la discipline. Elle a réuni plus de 60 pilotes dans les différentes épreuves de courses de chars à voile et de karts à voile.

La course « Nouveau Support Jeunes » (NSJ), organisée le samedi 09 mai, concernait une catégorie de char à voile spécialement conçue pour les jeunes compétiteurs (Benjamins, Minimes, Cadets).

Puis le dimanche 10 mai, se déroulait le Grand Prix de Kart à voile, épreuve qualificative pour les Championnats de France. Six manches se sont tenues sur la journée. Cette compétition de niveau Nationale a attiré des pilotes venus de clubs de la région et au-delà, contribuant au rayonnement sportif et touristique du territoire Gravelinois.

Aussi compte-tenu de l'intérêt pour la ville d'accueillir un tel événement qui a rassemblé de nombreux pilotes, dirigeants et accompagnateurs tout un week-end et afin d'aider l'USG Char à Voile à faire face aux dépenses importantes liées à l'organisation de cet événement, il est proposé de lui verser une subvention exceptionnelle de **850 €**.

La Commission Municipale « Administration Générale – Finances – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

- Le Conseil Municipal,
- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
  - Approuve cette proposition ;
  - Autorise le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer l'avenant à intervenir ;
  - La dépense sera imputée à l'Article **65748** – Fonction **3** - Sous Fonction **3272** du Budget ;
  - **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 16 JUIN 2026**  
**POUR EXTRAIT CONFORME,**



Le Secrétaire de Séance,

**Julien VEYER**



Le MAIRE,

**Bertrand RINGOT**

Reçu en Sous-Préfecture le **23 JUIN 2026**

Mis en ligne sur le site de la Ville le **23 JUIN 2026**

Conseil Municipal convoqué le : 10 juin 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2026 - 18h00**

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire  
Secrétaire : Monsieur Julien VEYER Adjoint au Maire

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Christian DEVOS, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Valérie GENEVET, Monsieur Julien VEYER, Adjoint au Maire.

Madame Aurore DEVOS, Madame Anabelle SALA, Monsieur Antoine ASSICE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Patrick CIROT, Madame Marie-Christine SOYEZ, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Patricia JEZIOROWSKI, Madame Sophie COUDEVYLLE, Madame Peggy GUILBERT, Madame Nadia AMAR, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Gaëtan LEDOUX, Madame Audrey VERPLAETSE, Monsieur Nicolas MOUCHERON, Monsieur Jean-Baptiste GARDES, Monsieur Billy THERY, Madame Tiffany DEVAUX-GERAERT, Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Monsieur Daniel WILMOT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Monsieur BOONEFAES,  
Monsieur Laurent NOTEBAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame VERSTRAET,  
Madame Christelle DENEUVILLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur VEYER,  
Monsieur Daniel BOLLE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur ASSICE.

**Démissionnaires :**

Madame Jennifer COUSYN, Conseillère Municipale.